



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les délégués prennent connaissance du rapport marketing FM

Réunis en assemblée le 12 avril 2018 à Wallierhof/Riedholz les délégués de la Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) ont pris connaissance du rapport marketing déposé récemment à l'Office fédéral de l'agriculture. Lors de cette assemblée conduite pour la première fois par le Conseiller national Jean-Paul Gschwind, président de la FSFM, une motion du syndicat de Thurgovie a été adoptée et un nouveau juge de race nommé.

Le rapport marketing présenté servira de base solide à la FSFM pour mettre en œuvre des mesures favorisant la promotion et la commercialisation des chevaux FM. Avec un catalogue de 50 mesures, la FSFM dispose d'une palette d'outils très large qu'elle utilisera selon les ressources publiques et privées dont elle disposera à l'avenir.

La motion du syndicat d'élevage chevalin de Thurgovie demandant que les conditions d'attribution des certificats aux poulains soient modifiées a été largement acceptée. La modification prévoit que dorénavant la catégorie des parents déterminante pour définir le type de certificat du poulain pourra être corrigée jusqu'à la présentation du poulain au concours. Actuellement, la correction ne pouvait pas dépasser le moment de la naissance du poulain. Quelques autres modifications formelles de règlements ont aussi été approuvées.

Pour succéder à Michel Queloz, juge de race démissionnaire, les délégués ont nommé Jean Chêne de Damvant/JU. Ce dernier, présenté par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, entrera en fonction de suite.

Au surplus, les rapports annuels du président, du gérant et des présidents de commission, ainsi que le programme d'activité 2018, les comptes 2017 dégageant un bénéfice d'environ 13'000 francs et un budget équilibré pour 2018 ont été acceptés à l'unanimité des délégués présents.

Wallierhof/Riedholz, le 12 avril 2018

FEDERATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES

Personnes de contact :

- Jean-Paul Gschwind, président FSFM, tél. 079 667 77 31, e-mail : jean-paul.gschwind@parl.ch
- Stéphane Klopfenstein, gérant FSFM, tél. 026 676 63 42 ou 076 583 70 33, e-mail : s.klopfenstein@fm-ch.ch